



Reims, le mardi 17 janvier 2023

Le Principal Adjoint

Aux élèves de 3^{ème} et leurs responsables légaux



Objet : épreuve orale du Diplôme National du Brevet (DNB) – session 2023

PJ : fiche choix sujet épreuve orale 2023 à rendre aux Professeurs Principaux

Madame, Monsieur,

Votre enfant passe cette année le Diplôme National du Brevet qui comprend une épreuve orale de « soutenance de projet ». Cet oral consiste à rendre compte à un jury, composé de deux professeurs, de la démarche personnelle menée par le candidat sur le projet présenté.

Cette soutenance orale (Histoire des arts/EPI/Parcours éducatifs) n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais la capacité du candidat à exposer la démarche qui a été la sienne ainsi que les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet.

La fiche du choix du sujet de l'épreuve orale 2023 (en pièce jointe à ce courrier) devra être impérativement **rendue** aux Professeurs Principaux **avant vendredi 14 avril 2023, délai de rigueur.**

Une convocation officielle sera remise à votre enfant huit jours avant les épreuves. Je vous rappelle qu'une pièce d'identité en cours de validité est nécessaire pour passer les épreuves du DNB.

Vous trouverez ci-dessous les modalités et informations nécessaires à la bonne préparation de votre enfant.

Vous en souhaitant bonne réception.

Tony MOUNIER

Principal Adjoint

Le Principale adjoint
M. MOUNIER

Secrétariat de scolarité

Affaire suivie par
Mme Karas

Téléphone
03.26.08.03.77

Fax
03.26.04.24.52

Courriel :
ce.0511254l@ac-reims.fr

2 rue François Legros
B.P. 75
51573 Reims Cedex





Dates de l'épreuve orale officielle du DNB session 2023 : **mardi 6 juin 2023.**

Lieu : Collège François Legros.

Modalité de l'épreuve : (Note de service n°2017-172 du 22 décembre 2017) :

- **Les candidats** peuvent choisir de présenter l'épreuve de manière individuelle ou en groupe. Un groupe comprend au maximum 3 candidats. Dans ce cas, chaque candidat fait l'objet d'une évaluation et notation individuelles.
- **La fiche avec le choix du projet** présenté le jour de l'épreuve est renseignée par le candidat, validée par les professeurs principaux et signée par les représentants légaux.
- **La fiche indique** : le nom, le prénom, la classe du candidat, la thématique de l'EPI ou du parcours choisi, l'intitulé du projet, les disciplines impliquées. Le candidat précise s'il souhaite s'exprimer pendant une partie de sa présentation en anglais, en allemand, en italien ou en espagnol. La date de retour aux professeurs principaux de la fiche de choix du projet est fixée au **vendredi 14 avril 2023, délai de rigueur.**
- Le candidat **peut présenter une réalisation** qui vient en appui du projet, mais qui ne sera pas évaluée en tant que telle.
- Les **mesures d'aménagements** accordées pour les épreuves du DNB sont applicables pour cette épreuve orale.
- **Des épreuves blanches** auront lieu **Le mardi 16 mai 2023.**
- Cet oral blanc ne sera pas noté, à l'issue de leur exposé, les candidats recevront des conseils par le jury pour parfaire leur présentation.

Durée de l'épreuve : (remarque : il n'y a pas de temps de préparation)

- Candidat individuel : exposé de 5 minutes, puis entretien avec le jury pendant 10 minutes ;
- Groupe de candidats (maximum 3) : 10 minutes d'exposé puis entretien de 15 minutes avec l'ensemble du groupe. Chaque candidat sera noté individuellement durant cette épreuve collective.

Notation : L'épreuve est notée sur 100 points (maîtrise de l'expression orale sur 50 points et maîtrise du sujet présenté sur 50 points).

La note attribuée à l'épreuve orale officielle ne sera pas communiquée au candidat ou à sa famille avant la proclamation finale des résultats par le jury du DNB de la session 2023.

Le présent courrier, la fiche de choix du projet et la grille d'évaluation sont **également** mis à disposition sur l'ENT du collège.